

# L'HYPNOSE BIEN-ETRE

## Hypnothérapie à visée de bien-être

Syndicat Unitaire des Professionnels de l'Hypnose  
17 rue Léon Giraud - 75019 PARIS  
sup-h.org | contact@sup-h.org | Facebook et LinkedIn



### Développer votre bien-être

**81% des utilisateurs constatent une amélioration de leur bien-être après leur consultation \***

L'hypnothérapie à visée de bien-être facilite les changements des fonctionnements émotionnels, cognitifs et comportementaux, que ce soit dans les relations avec soi-même, avec les autres, avec le monde.

Elle vise un fonctionnement social, émotionnel et psychologique positif, conformément aux dimensions du bien-être.

\* Source : Médocine, avis collectés 30 jours après la consultation en hypnose bien-être sur une base de 5569 consultants en médecine douce répondants au questionnaire.



### Complémentarité avec la santé conventionnelle

Les professionnels de l'hypnothérapie à visée de bien-être agissent en complémentarité avec les professionnels de santé conventionnelle pour le bien-être global des individus.

Si vous percevez des signes d'altération de votre fonctionnement psychique ou physiologique, consultez préalablement votre médecin.

L'hypnothérapie à visée de bien-être contribue à la prévention des risques de santé.



### Hypnose bien-être : pour qui ?

L'hypnothérapie à visée de bien-être est adaptée pour la plupart des individus \*

\* Dans le cas où vous souffrez de certaines pathologies, médicalement diagnostiquées, l'hypnothérapie à visée de bien-être n'est adaptée pour vous apporter du mieux-être que si votre état est stabilisé et généralement dans le cadre d'un suivi pluridisciplinaire. Consultez alors préalablement votre médecin psychiatre afin qu'il puisse évaluer la pertinence du recours à des séances d'hypnothérapie à visée de bien-être et le cas échéant vous rédiger une prescription médicale. Les pathologies concernées sont : Psychoses (schizophrénies, psychoses hallucinatoires chroniques, bouffées délirantes aiguës, psychose puerpérale...), Etats limites, TOC sévères, Troubles Bipolaires, Dépression grave, Mélancolie, Troubles sévères du comportement liés notamment aux addictions aux produits (alcool, drogues dures, médicaments...), aux addictions comportementales et aux troubles du comportement alimentaire, Troubles Dissociatifs de l'Identité, dysphorie de genre. En cas de risques suicidaires, consultez immédiatement et uniquement les services d'urgence psychiatriques ou un médecin.



### La déontologie de votre praticien

Conformément à la loi, votre praticien en hypnothérapie à visée de bien-être n'est pas habilité à émettre de diagnostic, ni à réaliser de prescription, ni d'acte médical.

La nature de sa prestation concerne de manière explicite votre bien-être.

En outre, votre praticien s'engage à respecter la charte de déontologie professionnelle disponible sur [sup-h.org](http://sup-h.org).

